



**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**  
**Au 30 septembre 2011**

## A - RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PREMIER SEMESTRE 2011/2012

### **1. Résultats du Groupe EuropaCorp**

Les comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 2011/2012 établis selon les normes IFRS font ressortir un chiffre d'affaires consolidé de 70,6 millions d'euros, contre 57,2 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice précédent, soit une hausse de 23%. Pour mémoire, le chiffre d'affaires du premier semestre 2010/2011 représentait seulement 32% des revenus de l'exercice de 12 mois clos le 31 mars 2011.

D'une façon générale, le Groupe rappelle que ses revenus sont liés au planning de sortie de ses films sous différents modes d'exploitation, dont le calendrier peut induire des variations significatives du chiffre d'affaires par canal d'un semestre à l'autre. Le chiffre d'affaires et les résultats réalisés au titre d'un semestre ne préjugent donc pas du chiffre d'affaires et des résultats annuels.

Le chiffre d'affaires du premier semestre a été marqué par le poids significatif de l'activité Ventes Internationales avec la sortie du film *Colombiana*, film en langue anglaise à fort potentiel international notamment aux Etats-Unis. *Colombiana* a atteint un niveau de box office américain de près de 37 millions de dollars (dont 35,4 millions de dollars au 30 septembre 2011) ce qui le positionne dans les deux meilleures performances des films français sur ce territoire depuis 2006.

L'obtention de la Palme d'Or au dernier festival de Cannes de *The Tree of Life* a également été un événement marquant du semestre. Ce film a atteint 872 000 entrées salles France sur le semestre, permettant à son réalisateur Terrence Malick de réaliser sa meilleure performance historique sur le territoire français.

La marge opérationnelle consolidée s'établit à 6,34 millions d'euros, soit 9% du chiffre d'affaires sur ce semestre, contre 9,04 millions d'euros, soit 15,8% du chiffre d'affaires au titre du premier semestre de l'exercice précédent.

La dégradation significative du taux de marge opérationnelle s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une dépréciation d'actif incorporel complémentaire sur un film non sorti par rapport au 31 mars 2011 du fait de l'actualisation des recettes prévisionnelles associées à cet actif. L'impact des performances Salles France du film d'animation *Un Monstre à Paris* sorti le 12 octobre 2011 (entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes semestriels) a ainsi été intégré dès la clôture des comptes semestriels au 30 septembre 2011 ;
- La prise en charge spécifique des frais de promotion et de publicité pour la diffusion du film *Colombiana* sur le territoire américain, cette prise en charge spécifique ayant pour contrepartie un niveau de revenus supérieur correspondant, mais générant de facto une modification du taux de marge opérationnelle par rapport au semestre comparatif.
- des performances sur l'activité Salles France réalisées au cours des six premiers mois de l'exercice accusant un retard important par rapport aux recettes prévisionnelles à l'exception du film *The Tree of Life*.
- un niveau d'activité en retrait sur l'exploitation des Séries Télévisuelles et la Diffusion Vidéo France au cours du semestre.

L'activité Ventes Internationales dont le chiffre d'affaires double par rapport au premier semestre de l'exercice précédent est le principal contributeur à la marge opérationnelle du semestre. La marge opérationnelle de cette activité a été fortement et positivement impactée par les royalties sur *Taken*, mais aussi par la marge réalisée dès ce semestre sur le film *Colombiana* grâce à sa livraison sur les territoires étrangers ainsi qu'aux recettes nettes sur l'activité Salles aux Etats-Unis au 30 septembre 2011.

Compte tenu du potentiel international du film *Colombiana* aux Etats-Unis et au regard notamment de ses bons résultats de « trackings » pré-sortie, EuropaCorp a décidé de prendre à sa charge les 24 millions d'euros de coûts de distribution et de marketing de ce film sur le marché nord-américain, ces coûts étant généralement financés par le distributeur étranger qui acquiert les droits du film. Cette opération permet au Groupe de bénéficier de meilleures

conditions de recettes, à la fois pour les recettes Salle, Vidéo et Télévision, du fait des termes de l'accord conclu avec Sony Pictures Entertainment. Le film *Colombiana* étant sorti le 26 août 2011 sur le marché nord-américain, ces coûts figurent dans leur intégralité en « Coût des ventes » dans les comptes semestriels alors que l'ensemble des revenus associés (notamment Vidéo et Télévision) vont s'étaler dans le temps. Néanmoins, la marge opérationnelle du film est d'ores et déjà positive au 30 septembre 2011.

Les frais généraux sont en baisse à 11,8 millions d'euros pour le semestre clos au 30 septembre 2011, contre 13,2 millions d'euros pour celui clos au 30 septembre 2010. Au cours du précédent semestre, les frais généraux incluaient une charge exceptionnelle liée au départ du Directeur Général en juillet 2010.

Le résultat opérationnel consolidé s'établit à (5.9) millions d'euros, contre (4.3) millions d'euros pour le premier semestre de l'exercice précédent.

Le résultat financier du semestre s'élève à (4) millions d'euros, contre (0,2) millions d'euros au 30 septembre 2010.

Cette dégradation du résultat financier s'explique à concurrence de (2.9) millions d'euros par l'impact des performances de la Sofica EuropaCorp et par l'actualisation de la dette sur titres liée à cette Sofica. Les autres évolutions du résultat financier sont imputables à un effet de change négatif compte tenu de l'évolution de la parité euro-dollar durant la période.

L'effet négatif de l'impôt constaté au 30 septembre 2011 est principalement lié à l'impact des variations sur les impôts différés résultant de différences temporaires.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève ainsi à (12,6) millions d'euros au 30 septembre 2011, contre (3,3) millions d'euros au 30 septembre 2010.

Les cash-flows générés par l'exploitation sur le semestre s'établissent à 30,6 millions d'euros contre 66,3 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice précédent. Le début de l'exercice précédent avait été en effet marqué par des rentrées cash très significatives liées à des films porteurs sortis à la fin de l'exercice 2009/2010.

## **2. Activités**

### **2.1 Ventes Internationales**

Les Ventes Internationales du semestre s'élèvent à 38,9 millions d'euros, soit 54% du chiffre d'affaires, contre 19,3 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2010/2011 (soit 33,7% du chiffre d'affaires du semestre précédent). Les Ventes Internationales du premier semestre clos le 30 septembre 2011 intègrent principalement les revenus liés aux livraisons de *Colombiana* sur les territoires étrangers ainsi que les revenus nets liés aux recettes salles réalisées aux Etats-Unis au 30 septembre 2011. Les ventes internationales comprennent également des royalties sur *Taken*. Aucun film à fort potentiel international n'avait en effet été livré au cours du semestre clos au 30 septembre 2010 et les principales contributions venaient alors des livraisons des films *Les Aventures Extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec* sur les territoires étrangers.

### **2.2 Distribution Salles France**

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Salles France s'élève à 4,1 millions d'euros soit 5,7% du chiffre d'affaires total de la période, contre 6,1 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent (10,7% du chiffre d'affaires du semestre précédent).

Au cours du semestre précédent, l'activité Salles France avait bénéficié de la sortie en salles du film *Les Aventures Extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec* qui avait cumulé environ 1,6 millions d'entrées en France et des entrées de *L'Immortel*, sorti en toute fin d'exercice précédent.

Au cours du premier semestre, les films distribués en salles ont été les suivants :

- *Sibérie Mon Amour*, un film de Slava Ross, sorti en salles le 20 avril 2011 : environ 6 000 entrées en France ;

- *The Tree of Life*, un film de Terrence Malick, sorti en salles le 17 mai 2011 : environ 872 000 entrées en France ;
- *Un Baiser Papillon*, un film de Karine Silla, sorti en salles le 1<sup>er</sup> juin 2011 : environ 59 000 entrées en France ;
- *Colombiana*, un film d'Olivier Mégaton, sorti en salles le 27 juillet 2011 : environ 610 000 entrées en France ;
- *La Planque*, un film de Akim Isker, sorti en salles le 7 septembre 2011 : environ 49 000 entrées en France.

Le groupe prévoit une activité Salles France plus soutenue sur le second semestre, avec la sortie en salles de six films :

- *Un Monstre à Paris*, film d'animation de Bibi Bergeron, sorti en salles le 12 octobre 2011 : environ 1,6 millions d'entrées en France à date ;
- *La Source des Femmes*, un film de Radu Mihaileanu, sorti en salles le 2 novembre 2011 : environ 0,45 millions d'entrées en France à date ;
- *The Lady*, un film de Luc Besson, le 30 novembre 2011 ;
- *L'Amour dure trois ans*, un film de Frédéric Beigbeder, le 18 janvier 2012 ;
- *Lock-out*, un film de Stephen St Leger et James Mather, le 22 février 2012 ;
- *A l'aveugle*, un film de Xavier Palud, le 7 mars 2012 ;

### 2.3 Diffusion Vidéo France

Le chiffre d'affaires lié à l'activité Vidéo s'élève à 4,8 millions d'euros soit 6,8% du chiffre d'affaires total de la période, contre 7,3 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2010/2011.

Ce résultat est notamment lié aux sorties DVD et Blu-Ray moins porteuses (*Un Balcon Sur La Mer*, *Halal*, *Police d'Etat*), à la continuation de la croissance de la VOD (1,3 million d'euros sur la période contre 1,1 million d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent), ainsi qu'aux ventes catalogue (avec notamment *Les Aventures Extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec*, *Les Petits Mouchoirs*, *Arthur 3*, *L'immortel*).

### 2.4 Ventes de droits télévisuels France

Le chiffre d'affaires lié aux droits télévisuels est constaté à l'ouverture de chaque fenêtre de diffusion d'un film. Sur le semestre, l'ouverture de ces fenêtres a généré un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros, en hausse de 57% par rapport au semestre précédent. Ce chiffre d'affaires représente 18,4% du total des revenus avec notamment *Les Aventures Extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec* et *L'Homme qui voulait vivre sa vie*, contre 8,3 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2010/2011. Il est principalement lié aux revenus de films en première diffusion, qui représentent plus de 60% de l'activité.

### 2.5 Séries TV

A la suite de l'acquisition de 75% des parts de la société Cipango au 1<sup>er</sup> avril 2010 devenue EuropaCorp Television, l'activité Séries TV a généré au cours du premier semestre 2011/2012 un chiffre d'affaires de 3,4 millions d'euros (correspondant principalement à un unitaire de 90 minutes *Emma*), soit 4,8% des revenus du premier semestre de l'exercice, contre 6,8 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent.

### 2.6 Autres activités

Le poste « Autres activités » totalise un chiffre d'affaires stable de 3,8 millions d'euros au titre du premier semestre des exercices et contre 5,4 millions d'euros sur le semestre 2010/2011. Il est principalement constitué pour le semestre des recettes liées aux partenariats et licences signés. Ce poste avait été impacté au premier semestre précédent par le chiffre d'affaires généré par la production exécutive par Dog Productions du film court en 3

dimensions 'Le Souffle', pour la marque Renault. Ce poste inclut également les recettes liées aux coproductions signées par le Groupe.

## **2.7 Soutien**

Le chiffre d'affaires lié aux fonds de soutien générés par les activités de Production, y compris télévisuelle, de Distribution Salles et de Diffusion Vidéo s'élève à 2,6 millions d'euros soit 3,7% du chiffre d'affaires total de la période, contre 4,1 millions d'euros au cours du premier semestre de l'exercice 2010/2011. La baisse constatée par rapport au précédent semestre est directement imputable au niveau d'activité plus réduit des activités de Distribution Salles et Diffusion Vidéo sur le semestre clos à fin septembre 2011.

## **3. Coûts des ventes**

Le poste « coûts des ventes » (charges d'exploitation hors frais de structure) s'élève à (64,2) millions d'euros, contre (48,1) millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2010/2011.

L'évolution de la composition du coût des ventes et l'augmentation significative de ce poste sur le premier semestre de l'exercice en cours sont liées à la prise en compte des coûts de distribution et de marketing sur le territoire nord-américain du film *Colombiana* pour 24 millions d'euros, ces coûts étant généralement financés par le distributeur étranger qui acquiert les droits du film.

Au 30 septembre 2011, les coûts de distribution et de marketing pèsent pour 31,6 millions d'euros (soit 49,2% du coût des ventes), les amortissements et dépréciations des actifs s'établissent à 29,7 millions d'euros (soit 46,2 % du coût des ventes) et les reversements aux ayants-droit, à 2,9 millions d'euros (soit 4,5% du coût des ventes).

## **4. Résultat Financier**

Le résultat financier du semestre s'élève à (4) millions d'euros, contre (0,2) million d'euros au 30 septembre 2010.

Cette dégradation s'explique à concurrence de 2,9 millions d'euros par l'impact des performances de la Sofica EuropaCorp et par l'actualisation de la dette sur titres liée à cette Sofica.

A l'occasion des six augmentations de capital intervenues de 2003 à 2008 dans cette Sofica, une garantie de rachat de titres a été émise par EuropaCorp au bénéfice des souscripteurs de titres de la Sofica. Le prix de cession garanti pour une action s'élève à 850 euros soit 85% de la valeur d'émission. Chaque garantie pouvant être mise en œuvre pendant un période de 6 mois au terme de la huitième année de détention, la première période autorisée pour mettre en œuvre la garantie de rachat va du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2012.

Suite au changement de la réglementation des Sofica garanties en 2010, la Sofica EuropaCorp n'est désormais plus éligible à des levées de fonds supplémentaires.

La valeur de l'action de la Sofica EuropaCorp sur la base de la situation nette au 30 septembre 2011 s'élève à 550,7 euros contre 616,6 euros au 31 décembre 2010. Le taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de la dette sur titres Sofica EuropaCorp au 31 mars 2011 est de 5,5% (le taux de sensibilité de la valorisation de cette dette à une variation de 1 point du taux d'actualisation est de l'ordre de 0,4 million d'euros au 30 septembre 2011).

Le résultat financier s'explique également par un effet de change négatif compte tenu de l'évolution de la parité euro-dollar durant la période.

## **5. Investissements réalisés**

Durant ce premier semestre, le Groupe a investi 10,9 millions d'euros dans la production de films et séries télévisées, contre 52,7 millions d'euros au cours du premier semestre 2010/2011.

Les investissements du semestre ont principalement porté sur la poursuite de productions démarrées précédemment pour le line-up de l'exercice en cours.

Les investissements du second semestre de l'exercice seront supérieurs à ceux du premier semestre compte tenu des décisions d'investissement à date notamment avec des films comme *Taken 2* réalisé par Olivier Megaton avec Liam Neeson dont le tournage a démarré en novembre 2011 et *A l'Aveugle* réalisé par Xavier Palud avec Lambert Wilson et Jacques Gamblin dont le tournage a démarré en septembre 2011 et dont la production se poursuit sur le second semestre. Par ailleurs, des investissements en tant que co-producteur ont été conclus sur le film *Mobius* d'Eric Rochant avec Jean Dujardin et Cécile de France et *L'homme qui rit* de Jean-Pierre Améris avec Gérard Depardieu.

D'autres projets sont également à l'étude tant sur des films en langue française que sur des films à fort potentiel international. Néanmoins, même si ces projets devaient démarrer sur le second semestre, le niveau d'investissement global sur l'exercice en cours devrait se situer significativement en dessous de l'exercice précédent. Ceci est en partie lié à la volonté de la direction générale du groupe de tendre vers une règle prudentielle de couverture des films à 80% qui a de fait introduit un décalage dans les décisions d'investissement et la mise en route des tournages.

Le Groupe confirme sa stratégie de développement de son line-up de productions à vocation internationale avec notamment plusieurs projets en développement à fort potentiel commercial de Luc Besson, dont les budgets devraient être significatifs.

## **6. Structure financière**

Aucun changement significatif n'est intervenu sur le semestre concernant la structure financière du groupe

## **7. Autres événements importants sur le semestre**

- *Signature d'un bail pour l'exploitation d'un Multiplexe dans un centre commercial en construction sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.*

Le 26 juillet 2011, la société Europacorp Aéroville, nouvellement créée et filiale à 100% de la société EuropaCorp, a signé avec la SCI Aéroville (groupe Unibail-Rodamco) un bail de 12 ans pour la location d'une surface d'environ 7 300 m<sup>2</sup> destinée à l'exploitation d'un multiplexe de 12 salles et 2 500 fauteuils, dont l'ouverture est prévue en 2013, dans un centre commercial dénommé Aéroville situé sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

Dans le cadre de l'accord signé entre les parties, EuropaCorp Aéroville se verra livrer fin 2012 une coque froide et prendra en charge les travaux complémentaires de gros œuvre et d'aménagement intérieur évalués entre 9 et 12 millions d'euros. Selon le calendrier disponible à date, les décaissements liés à ces travaux doivent intervenir à 90% après septembre 2012 et à 60% après mars 2013.

Le Groupe a annoncé en juillet 2011 un objectif d'équilibre financier d'exploitation du multiplexe à compter de la troisième année suivant le début de l'exploitation. Néanmoins, le groupe UGC ayant sollicité et obtenu les autorisations nécessaires pour l'ouverture d'un autre multiplexe à environ 6 kilomètres du projet Aéroville, le Groupe procède actuellement à l'évaluation des impacts de cette ouverture sur l'équilibre économique du projet Aéroville et étudie les différentes options qui lui sont ouvertes dans ce contexte.

Un dépôt de garantie de 375 000 euros a été versé lors de la signature du bail.

En cas de défaut du Groupe dans la mise en œuvre du projet au jour de la prise d'effet du bail ou le cas échéant à l'achèvement des travaux d'aménagement, une indemnité d'immobilisation d'un montant forfaitaire et irréductible de 7 000 000 euros a été consentie au bailleur.

Une garantie bancaire autonome à première demande de 2 250 000 euros a été constituée par un établissement bancaire au profit du bailleur en vue de couvrir le versement d'une partie de l'indemnité d'immobilisation ainsi que l'ensemble des obligations du preneur de bail. Cette garantie court jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date d'ouverture au public. Un gage espèce du même montant a été mis en place par EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire.

Une seconde garantie bancaire autonome à première demande de 1 500 000 euros a été constituée par un établissement bancaire au profit du bailleur pour couvrir le paiement de loyers jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la fin du bail, cette garantie devant être renouvelée en fonction des modifications de loyers par le jeu de la clause d'indexation du loyer. Un gage espèce du même montant a été mis en place par EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire, ce gage espèce devant être réactualisé en fonction des impacts des clauses d'indexation du loyer.

La direction générale du groupe réfléchit à des possibilités de cofinancement, avec un ou plusieurs partenaires financiers, du projet Aéroville.

#### - *Prestations de la société Duran pour un film d'animation en cours de production*

La production de l'un des films d'animation du groupe a été suspendue au cours du semestre, en raison d'un litige avec la société Duran, prestataire extérieur chargé de la production des images du film. Le jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre sur ce litige est attendu le 2 décembre 2011. Les conseils de la société sont confiants quant à l'issue favorable de ce litige et la production du film devrait pouvoir reprendre dans les prochaines semaines.

### **8. Evénements importants intervenus depuis la clôture**

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture en dehors de la renégociation de la ligne de trésorerie de 15 millions d'euros, laquelle vient à échéance le 19 décembre 2011.

Eu égard au contexte économique extrêmement tendu et aux performances récentes de la Société, une renégociation a été menée en vue du renouvellement sur un an de cette ligne soit jusqu'en décembre 2012. Un accord de principe a été obtenu pour ce renouvellement, dont les modalités sont en cours de finalisation. Cette renégociation intervenue récemment a généré un quasi-doublement de la marge bancaire par rapport à celle en vigueur pour la convention principale de 100 millions d'euros.

### **9. Perspectives**

Compte tenu du calendrier de sortie et de livraisons internationales des films, le chiffre d'affaires du second semestre devrait être plus important qu'au cours du premier semestre.

La sortie du film *Taken 2* aux Etats-Unis ayant été récemment décalée au 5 octobre 2012 par la Fox, la livraison du film par le groupe a elle-même été décalée sur le prochain exercice. Compte tenu des performances enregistrées au premier semestre et du décalage de la sortie de *Taken 2*, le groupe n'est pas en mesure de maintenir son objectif de retour à l'équilibre au cours de l'exercice 2011/2012.

En outre, concernant la livraison des 12 épisodes de 52 minutes de la série télévisée *Transporter - The Series*, la blessure de l'acteur principal Chris Vance a entraîné des retards dans la production. Des discussions sont

actuellement en cours avec le producteur délégué, la société Atlantique Productions (Groupe Lagardère) pour réduire au maximum l'impact de ces retards sur l'exercice en cours.

Les perspectives générales restent marquées par des conditions de financement tendues liées à une conjoncture économique de plus en plus difficile.

Dans ce contexte, le groupe travaille sur des pistes de cofinancement de certains films en vue de diversifier ses sources de financement et d'alimenter activement le line-up des prochaines années.

En outre, la direction générale du groupe réfléchit à des possibilités d'accompagnement pouvant se traduire, le cas échéant, par une consolidation de ses fonds propres, pour la mise en œuvre de son plan d'actions stratégiques annoncé au marché le 4 mai 2011, visant notamment à poursuivre le développement international, à diversifier les sources d'approvisionnement afin de construire un line-up adapté à la demande, à accroître la production télévisuelle, à ouvrir la Cité du Cinéma en avril 2012 et démarrer l'activité d'exploitation Multiplex.



## B – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2011

### *EN CONFORMITE AVEC LES NORMES IFRS*

#### Compte de résultat consolidé

(montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)	Exercice clos le 30 septembre		Exercice clos le 31 mars
	2011	2010	2011
Chiffre d'affaires	70 581	57 172	178 666
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>70 581</b>	<b>57 172</b>	<b>178 666</b>
Coûts des ventes	(64 243)	(48 133)	(195 172)
<b>Marge opérationnelle</b>	<b>6 338</b>	<b>9 040</b>	<b>(16 507)</b>
Frais de structure	(11 779)	(13 208)	(27 556)
Autres produits et charges opérationnels	(440)	(148)	(3 298)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(5 882)</b>	<b>(4 316)</b>	<b>(47 361)</b>
Produits des placements Financiers / (Coût de l'endettement financier)	(85)	(123)	(34)
Autres produits et charges financiers	(3 955)	(104)	(262)
<b>Résultat financier</b>	<b>(4 041)</b>	<b>(227)</b>	<b>(296)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(9 923)</b>	<b>(4 544)</b>	<b>(47 657)</b>
Impôt sur les résultats	(3 832)	333	16 029
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>(13 755)</b>	<b>(4 210)</b>	<b>(31 629)</b>
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(77)	(165)	(224)
<b>Résultat net</b>	<b>(13 832)</b>	<b>(4 375)</b>	<b>(31 853)</b>
<b>Résultat net - Part des minoritaires</b>	<b>(1 230)</b>	<b>(1 039)</b>	<b>(1 613)</b>
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>(12 601)</b>	<b>(3 336)</b>	<b>(30 240)</b>
<b>Résultat net par action de base</b>	<b>(0,62)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(1,49)</b>
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>(0,62)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(1,49)</b>

#### Etat du résultat global

	30/09/2011	30/09/2010
<b>Résultat Net</b>	<b>(13 832)</b>	<b>(4 375)</b>
<i>Produits ou charges constatés directement en Capitaux Propres</i>		
- Différences de conversion	(4)	1
- Actifs disponibles à la vente		
- Couverture de flux de trésorerie		
- Réévaluation d'actifs		
- Ecart actuariels		
- QP dans les autres éléments du résultat des entreprises liées	0	16
- Impôt sur les éléments directement reconnus en capitaux propres		
<b>Total du résultat net global reconnu en Capitaux Propres</b>	<b>(4)</b>	<b>17</b>
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>(13 836)</b>	<b>(4 358)</b>

<i>Ventilation du résultat global pour la période</i>	30/09/2011	30/09/2010
Actionnaires de l'entité	(12 606)	(3 319)
Intérêts Minoritaires	(1 230)	(1 039)
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>(13 836)</b>	<b>(4 358)</b>

# Bilan consolidé

(montants en milliers d'euros)

	30 septembre 2011			31 mars 2011
	Brut	Amortissements/Provisions	Net	Net
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs non courants</b>				
Ecarts d'acquisition	29 895	(2 149)	27 746	27 746
Immobilisations incorporelles	1 039 684	(884 892)	154 792	173 896
Immobilisations corporelles	1 337	(1 096)	241	281
Autres actifs financiers	5 431	(229)	5 202	2 252
Titres mis en équivalence	4 305		4 305	4 383
Impôts différés actifs	18 930		18 930	23 110
Autres actifs non courants	0		0	0
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>1 099 582</b>	<b>(888 365)</b>	<b>211 216</b>	<b>231 667</b>
<b>Actif courant :</b>				
Stocks	1 445	(783)	662	1 027
Clients et comptes rattachés	36 500	(3 715)	32 785	50 323
Autres créances	51 450	(598)	50 853	37 196
Autres actifs courants	6 347		6 347	6 136
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 508		46 508	69 103
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>142 250</b>	<b>(5 096)</b>	<b>137 154</b>	<b>163 786</b>
<b>Total de l'actif</b>			<b>348 370</b>	<b>395 453</b>
			<b>30 sept</b>	<b>31 mars</b>
			<b>2011</b>	<b>2011</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>				
Capital souscrit			6 906	6 906
Réserves et résultats accumulés			82 363	94 969
Total des capitaux propres - part du groupe			<b>89 269</b>	<b>101 875</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Passif non courant :</b>				
Provisions pour retraites et assimilés			364	359
Impôts différés passifs			10 433	10 781
Emprunts et dettes financières à plus d'un an			0	0
Dettes sur acquisition de titres - part à plus d'un an			16 668	17 462
Autres passifs non courants			13 977	23 716
<b>Total du passif non courant</b>			<b>41 443</b>	<b>52 318</b>
<b>Passif courant :</b>				
Emprunts et dettes financières à moins d'un an			106 904	143 916
Provisions pour risques et charges			3 687	3 596
Fournisseurs et comptes rattachés			45 893	30 936
Dettes sur acquisition de titres			2 414	0
Autres dettes			14 965	28 263
Autres passifs courants			43 796	34 550
<b>Total du passif courant</b>			<b>217 659</b>	<b>241 260</b>
<b>Total du passif</b>			<b>348 370</b>	<b>395 453</b>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions )</i>	nombre d'actions ordinaires	Capital	Prime d'émission	Réserves	Actions propres	Résultat net	S/s Total	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
<b>Solde au 31 mars 2011</b>	<b>20 310 828</b>	<b>6 906</b>	<b>69 928</b>	<b>55 432</b>	<b>(150)</b>	<b>(30 240)</b>	<b>101 875</b>	<b>(0)</b>	<b>101 875</b>
Affectation en réserves				(30 240)		30 240	0		0
Distribution dividendes				0			0		0
Paiements fondés sur des actions							0		0
Variation nette des actions propres					(0)		(0)		(0)
Incidence des variations de périmètre				(0)			(0)		(0)
Réserve de conversion				(4)			(4)		(4)
Résultat net au 30/09/2011						(12 601)	(12 601)	(1 230)	(13 832)
<b>Total des produits et charges de la période</b>				<b>(4)</b>	<b>0</b>	<b>(12 601)</b>	<b>(12 606)</b>	<b>(1 230)</b>	<b>(13 836)</b>
Augmentation de capital							0		
Engagement rachat minoritaires (*)								1 230	1 230
<b>Solde au 30 septembre 2011</b>	<b>20 310 828</b>	<b>6 906</b>	<b>69 928</b>	<b>25 187</b>	<b>(150)</b>	<b>(12 601)</b>	<b>89 269</b>	<b>(0)</b>	<b>89 269</b>
<i>(montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions )</i>	nombre d'actions ordinaires	Capital	Prime d'émission	Réserves	Actions propres	Résultat net	S/s Total	Intérêts Minoritaires	Total capitaux propres
<b>Solde au 31 mars 2010</b>	<b>20 310 828</b>	<b>6 906</b>	<b>69 928</b>	<b>65 215</b>	<b>(209)</b>	<b>(9 807)</b>	<b>132 033</b>	<b>106</b>	<b>132 139</b>
Affectation en réserves				(9 807)		9 807	0		0
Distribution dividendes				0			0		0
Paiements fondés sur des actions							0		0
Variation nette des actions propres					32		32		32
Incidence des variations de périmètre				16			16		16
Réserve de conversion				1			1		1
<b>Résultat net au 30/09/2010</b>						(3 336)	(3 336)	(1 039)	(4 375)
Total des produits et charges de la période				17	0	(3 336)	(3 319)	(1 039)	(4 358)
Augmentation de capital							0		
Engagement rachat minoritaires								1 066	1 066
<b>Solde au 30 septembre 2010</b>	<b>20 310 828</b>	<b>6 906</b>	<b>69 928</b>	<b>55 426</b>	<b>(177)</b>	<b>(3 336)</b>	<b>128 747</b>	<b>133</b>	<b>128 880</b>

(\*) La quote-part du résultat de la période affectée comptablement aux intérêts minoritaires est annulée par compensation avec la dette liée à l'engagement de rachats des parts de la SOFICA EuropaCorp, enregistrée en Autres Passifs Non Courants.

## Tableaux des flux de trésorerie consolidés

	1er semestre clos le 30 septembre		Exercice clos 31 mars
	2011	2010	
<i>(montants en milliers d'euros)</i>			
<b>Opérations d'exploitation</b>			
Résultat net part du groupe	(12 601)	(3 336)	(30 240)
Résultat net part des minoritaires	(1 230)	(1 039)	(1 613)
Amortissements et provisions	30 759	35 784	154 491
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	1 597	(132)	(848)
Variation à la juste valeur de la dette sur titres	2 851	0	441
Plus ou moins values de cessions	208	70	64
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	77	165	224
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions et assimilés	0	0	0
Autres	0	0	0
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>21 661</b>	<b>31 512</b>	<b>122 519</b>
(Produits des placements financiers) / Coût de l'endettement financier	85	123	34
(Produit) / Charge d'impôt	3 832	(333)	(16 029)
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>25 578</b>	<b>31 302</b>	<b>106 525</b>
Variation du besoin en fonds de roulement :			
Stocks	365	(76)	77
Clients, comptes rattachés et autres créances	3 358	35 623	11 813
Charges constatées d'avance	(1 027)	(434)	3 401
Fournisseurs et autres dettes	2 846	(18 044)	(9 721)
Produits constatés d'avance	(549)	15 766	8 115
Impôts versés	7	2 145	2 145
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>30 577</b>	<b>66 282</b>	<b>122 354</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(10 923)	(46 308)	(99 702)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25)	(65)	(48)
Cessions / Diminutions d'immobilisations corporelles ou incorporelles	32	272	286
Variation nette des immobilisations financières	(2 139)	(153)	(50)
Variation des dettes sur immobilisations	(2 268)	39	1 342
Variation des réserves des minoritaires	0	0	0
Incidence des variations de périmètre	0	(6 476)	(6 476)
<b>Flux nets liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(15 323)</b>	<b>(52 690)</b>	<b>(104 647)</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Dividendes versés	0	0	0
Augmentations (réductions) de capital	(0)	0	0
Variation nette des emprunts et découverts bancaires	(37 012)	(2 686)	(45 004)
Variation nette des actions propres	(0)	32	58
Intérêts financiers versés	(865)	(926)	(2 018)
Intérêts financiers reçus et produits/charges nets de cession	27	1	(11)
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(37 850)</b>	<b>(3 578)</b>	<b>(46 975)</b>
<b>Variation globale de la trésorerie</b>	<b>(22 596)</b>	<b>10 013</b>	<b>(29 268)</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>69 103</b>	<b>98 371</b>	<b>98 371</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>46 508</b>	<b>108 384</b>	<b>69 103</b>
se décomposant en:			
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	9 237	251	1 438
<i>Disponibilités</i>	37 271	108 133	67 665

## **NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**

### **1. NOTE 1 – LE GROUPE EUROPACORP**

#### *1.1 Activité du Groupe*

EuropaCorp, Société Anonyme régie par les dispositions de la loi française, et ses filiales, ont pour activité principale la production et la distribution d'œuvres cinématographiques.

#### *1.2 Variations du périmètre de consolidation*

Les variations de périmètre intervenues entre le 1er avril 2011 et le 30 septembre 2011 concernent les sociétés suivantes :

##### 1.2.1 EuropaCorp Aéroville

Le 19 juillet 2011, la société EuropaCorp a créé la société EuropaCorp Aéroville, société par actions simplifiée dont l'objet social est l'exploitation de complexes cinématographiques et de salles de cinéma. Cette société, dont EuropaCorp SA détient 100% du capital, a été consolidée par la méthode de l'intégration globale à compter du 19 juillet 2011. Voir commentaire spécifique au paragraphe 5.3.

##### 1.2.2 EuropaGlénat

L'assemblée générale ordinaire de la société EuropaGlénat en date du 30 juin 2011 a approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Cette société a donc été déconsolidée à compter du 30 juin 2011.

##### 1.2.3 Septième Choc

La société Septième Choc est une société mise en équivalence qui connaît des difficultés financières. Cette société présente des flux non significatifs. Les derniers états financiers disponibles sont ceux du 31 mars 2011 et ont donc été intégrés dans les comptes consolidés au 30 septembre 2011.

## 2. NOTE 2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 Principes généraux

Les comptes consolidés intermédiaires condensés d'EuropaCorp arrêtés au 30 septembre 2011 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date. Ils sont établis conformément à la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire".

Ces états financiers ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour l'établissement des états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2011.

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux détaillés dans les comptes consolidés publiés au 31 mars 2011 (se référer notamment à la Note 2 "Principes et méthodes comptables" de ces états financiers, page 218 et suivantes du Document de Référence).

Les états financiers consolidés condensés sont présentés en milliers d'euro sauf indication contraire.

Les comptes semestriels ont été revus par le Comité d'Audit en date du 24 novembre 2011 et ont été examinés et arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 28 novembre 2011.

### 2.2 Effet des normes, révisions de normes et interprétations IFRS publiées par l'IASB

Au 30 septembre 2011, toutes les normes et interprétations IFRS que l'IASB a publiées et qui sont obligatoires sont les mêmes que celles adoptées par l'Union Européenne et obligatoires dans l'Union Européenne, sauf :

- La norme IAS 39, que l'Union Européenne n'a que partiellement adoptée. La partie que l'Union Européenne n'a pas adoptée est sans effet sur les comptes d'EuropaCorp.

#### Nouvelles normes financières ou amendements appliqués à partir du 1er avril 2011

Pas de nouvelle norme ou amendement appliqué au premier semestre. Le contenu des notes annexes a toutefois été quelque peu amendé afin de nous conformer aux derniers amendements de l'IAS 34 (février 2011).

#### Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, qui ne sont pas encore entrés en vigueur, et que l'UE n'a pas encore approuvés

L'IASB a publié les normes et amendements suivants avant le 30 septembre 2011, qui ne sont pas encore entrés en vigueur :

- IFRS 9 « Instruments financiers classification et évaluation des actifs financiers » (publiée en novembre 2009) ;
- amendement de l'IFRS 7 « Information sur les transferts d'actifs financiers » (émis en octobre 2010) ;
- amendement de l'IFRS 1 « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants » (émis en décembre 2010) ;
- amendement de l'IAS 12 « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents » (émis en décembre 2010);
- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » (émis en mai 2011);
- IAS 27 « Etats financiers individuels » (émis en mai 2011). L'IFRS 10 et l'IAS 27 remplacent l'IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » (telle que modifiée en 2008);
- IFRS 11 « Accords conjoints » (émis en mai 2011);
- IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » (émis en mai 2011). Cette norme remplace l'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » (telle que révisée en 2003);
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » (émis en mai 2011);
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » (émis en mai 2011);

- amendement de l'IAS 1 « Présentation des états financiers » (émis en juin 2011); et
- IAS 19 « Avantages du personnel » (Révisé et émis en juin 2011).
- IFRS 10 “Etats financiers consolidés” et IFRS 11 “Accords conjoints”

Sur la base d'une étude préliminaire et succincte de ces nouvelles normes, aucun impact significatif n'a été identifié concernant leur future application.

- IAS 19 – Avantages du personnel

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de l'IAS 19 « Avantage du personnel » qui est applicable pour les périodes annuelles à compter du 1er janvier 2013. Aucun impact significatif n'a été identifié concernant la future application de cette norme révisée.

### 3. NOTE 3 – NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

#### 3.1 Ecarts d'acquisition

En l'absence d'apparition d'indices de perte de valeur au cours du semestre, aucun test de dépréciation n'a été réalisé et aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'est intervenue sur le premier semestre 2011/2012.

(en milliers d'euros)	31.03.11	Acquisitions	Dépréciations	30.09.11
Roissy Films	15 762			15 762
EuropaCorp Television (ex-Cipango)	11 984			11 984
<b>Total valeur nette</b>	<b>27 746</b>			<b>27 746</b>

#### 3.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.03.11	Mouvements de la période			30.09.11
		+	-	Autres <sup>(1)</sup>	
Films et droits audiovisuels	920 679	2 742	(0)	66 413	989 834
En-cours de production	88 687	8 003		(64 736)	31 955
Frais préliminaires	16 150	893	(224)	(1 677)	15 142
Autres	2 715	37	-	0	2 753
<b>Valeur brute</b>	<b>1 028 232</b>	<b>11 675</b>	<b>(224)</b>	<b>0</b>	<b>1 039 684</b>
Films et droits audiovisuels	(851 757)	(30 519)	-	-	(882 276)
Autres	(2 578)	(37)	-	-	(2 616)
<b>Amortissements, provisions</b>	<b>(854 335)</b>	<b>(30 556)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(884 892)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>173 896</b>	<b>(18 881)</b>	<b>(224)</b>	<b>0</b>	<b>154 792</b>

<sup>(1)</sup> Variations de périmètre, virements de poste à poste

Le montant des frais financiers immobilisés au cours de la période s'élève à 551 milliers d'euros.

L'augmentation de la valeur brute des films et droits audiovisuels sur la période est principalement liée à des investissements dans des productions en cours.

Les films en « en-cours de production » au 30 septembre 2011 sont principalement *Lock Out*, *La mécanique du cœur*, *Taken 2* et *A l'aveugle*.

#### 3.3 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont principalement constitués par des dépôts et cautionnements dont l'échéance est supérieure à un an et par des titres non consolidés (détenus par la Sofica EuropaCorp).

(en milliers d'euros)	30.09.11	31.03.11
Titres non consolidés	708	709
Avances et acomptes sur immobilisations financières	0	0
Créances rattachées à des participations	330	330
Dépôts et cautionnements à échéance > 1 an	4 164	1 213
<b>Valeur nette</b>	<b>5 202</b>	<b>2 252</b>

Les dépôts et cautionnement dont l'échéance est supérieure à un an correspondent principalement aux engagements pris par la société EuropaCorp Aéroville dans le cadre de la Signature d'un bail pour l'exploitation d'un Multiplex dans un centre commercial en construction sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.



Ces dépôts et cautionnement se décomposent de la façon suivante :

- un dépôt de garantie de 375 000 euros, versé lors de la signature du bail fin juillet 2011.
- un gage espèce mis en place par la société EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire qui a constitué une garantie bancaire autonome à première demande de 2 250 000 euros, au profit du bailleur en vue de couvrir le versement d'une partie de l'indemnité d'immobilisation ainsi que l'ensemble des obligations du preneur de bail.
- un gage espèce mis en place par la société EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire qui a constitué une garantie bancaire autonome à première demande de 1 500 000 euros, au profit du bailleur pour couvrir le paiement de loyers jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la fin du bail, cette garantie devant être renouvelée en fonction des modifications de loyers par le jeu de la clause d'indexation du loyer.

#### 3.4 Titres mis en équivalence

La variation de ce poste est la résultante du résultat déficitaire de la SCI Les Studios de Paris au 31 mars 2011.

#### 3.5 Créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.11</b>	<b>31.03.11</b>
Clients et comptes rattachés - valeur nominale	36 500	53 777
Provision pour dépréciation des créances clients	(3 715)	(3 453)
<b>Valeur nette des créances clients</b>	<b>32 785</b>	<b>50 323</b>

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances à plus d'un an sont principalement détenues auprès de chaînes de télévision françaises.

Afin de maintenir les financements nécessaires à son activité, EuropaCorp affecte une partie de ces créances comme sûretés en garantie des crédits consentis par les établissements prêteurs. Les créances sont pour autant maintenues au bilan dans le poste clients, car seul le règlement est délégué aux banques.

### 3.6 Autres créances

#### Détail des créances par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.11</b>	<b>31.03.11</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	29 168	3 782
Fonds de soutien (CNC)	8 763	15 718
Créances fiscales et sociales	3 090	4 733
Autres créances	10 429	13 561
<b>Valeur brute</b>	<b>51 450</b>	<b>37 794</b>
Provisions pour dépréciation	(598)	(598)
<b>Valeur nette</b>	<b>50 852</b>	<b>37 196</b>

La créance sur le CNC se décompose au 30 septembre 2011 en 2,1 millions d'euros de fonds de soutien « producteur », 3,2 millions d'euros de fonds de soutien « distributeur », 1,9 millions d'euros de fonds de soutien éditeur « vidéo » et 1,6 M€ de COSIP (Compte de Soutien à l'Industrie des Programmes Audiovisuels).

L'ensemble de ces créances a une échéance inférieure à un an.

### 3.7 Capitaux propres

#### 3.7.1 Composition du capital

Le capital se décompose en 20 310 828 actions intégralement libérées, d'une valeur nominale de 0,34 euros, soit un capital de 6 905 681,52 euros.

L'objectif de la direction générale du groupe EuropaCorp est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net / capitaux propres raisonnable,
- dans la mesure du possible, de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier, en particulier si des investissements présentant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentent.

#### 3.7.2 Dividendes

Le Groupe n'a pas versé de dividende sur la période.

### 3.8 Emprunts et dettes financières

Par endettement financier net, le Groupe entend l'ensemble des dettes financières, y compris instruments financiers passifs liés aux dettes et placements financiers, minoré de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, et des instruments financiers liés.

L'endettement financier net de la société se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.11</b>	<b>31.03.11</b>
Emprunt obligataire à plus d'un an	0	0
<b>Total Emprunts à Echéance &gt; 1 an</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunt obligataire à moins d'un an	0	0
Emprunt auprès établissement de crédit	9 000	8 500
Autres emprunts et dettes assimilées	32	0
Crédit de production	61 385	71 304
Concours bancaires courants	36 488	64 112
Valeurs mobilières de placement	(9 237)	(1 438)
Disponibilités	(37 271)	(67 665)
<b>Endettement net</b>	<b>60 397</b>	<b>74 812</b>

La réduction de l'endettement financier net s'explique principalement par la baisse du crédit de production et des concours bancaires courants consécutive à de moindres investissements réalisés sur le semestre, en comparaison à l'exercice précédent.

Le financement de la production des films est notamment réalisé par le biais de moyens de crédit que la société affecte spécifiquement aux films (lignes de crédits, découverts bancaires, autres...). Les coûts réels encourus au titre des financements spécifiques affectés aux productions en cours de la période sont incorporés au coût immobilisé des films.

Les montants d'endettement figurant au sein du tableau d'endettement financier net présenté ci-dessus correspondent aux soldes décompensés des divers comptes de trésorerie du Groupe. Ils ne comprennent pas les dettes sur engagements de rachat des parts de la SOFICA EuropaCorp et des intérêts minoritaires de la société EuropaCorp Télévision qui sont inscrites parmi les « Dettes sur acquisitions de titres ». Ces dettes sont constituées pour 13 686 milliers d'euros (dont 2 414 milliers d'euros en part courante - première période autorisée pour les souscripteurs pour mettre en œuvre la garantie de rachat se terminant le 30 juin 2012) de la garantie de rachat émise par EuropaCorp auprès des actionnaires de la SOFICA EuropaCorp, et pour 2 200 milliers d'euros l'éventuel complément de prix à verser aux actionnaires minoritaires de la société EuropaCorp Television sur les actions de la première tranche ainsi que, pour 3 197 milliers d'euros, le montant de l'option de vente accordée aux actionnaires minoritaires sur les 25% qu'ils détiennent. Ces montants correspondent aux valorisations réalisées en date du 30 septembre 2011.

Les valeurs mobilières de placement détenues le cas échéant par le Groupe sont des SICAV ou FCP monétaires. Ces valeurs cherchent une rentabilité proche de l'EONIA. Elles sont principalement investies sur les marchés monétaires et de taux et sont mobilisables à très court terme. Elles ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Au 30 septembre 2011, les valeurs mobilières de placement sont composées d'OPCVM monétaires.

Les soldes nets en devises sont en dollars américains (contre-valeur de 2 557 milliers d'euros), en livres sterling (contre-valeur de 8,9 milliers d'euros), ou le cas échéant en devises nécessaires sur des films nécessitant des investissements en devises autres (pesos mexicains, bath thaïlandais, ...).

Les ratios financiers à respecter dans le cadre des conventions de crédit sont présentés ci-dessous dans la partie relative au « *Risque de liquidité* ».

### 3.9 Instruments financiers

Les besoins de trésorerie du Groupe sont couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation, complétés notamment par des autorisations de découverts, des mobilisations de contrats de vente et des crédits de productions spécialisés.

La Société a également recours à deux lignes de crédit renouvelables pour un montant cumulé de 115 millions d'euros, avec une ligne principale de 100 millions d'euros et une ligne annexe de 15 millions d'euros.

Les instruments financiers utilisés par EuropaCorp sont de niveau 1.

Dans le cadre normal de l'activité, le Groupe est exposé à des risques de taux et de change susceptibles d'avoir un impact sur sa situation nette.

· Risque de taux d'intérêt :

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt porte essentiellement sur la quote-part utilisée par tirage des lignes de crédit renouvelables.

Les deux lignes de crédit renouvelables génèrent des intérêts indexés sur l'EURIBOR 1 semaine (sur option pour la ligne annexe), alors que les autres lignes spécifiques génèrent, le cas échéant, des intérêts indexés sur l'EURIBOR 3 mois.

L'échéancier des actifs et des passifs financiers au 30 septembre 2011 se présente de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Echéancier			
	30/09/2011	- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Actifs financiers à taux fixe				
Actifs financiers à taux variable	46 508	46 508		
Actifs financiers non exposés	5 202		5 202	
<b>Actifs financiers</b>	<b>51 710</b>	<b>46 508</b>	<b>5 202</b>	<b>0</b>
Passifs financiers à taux fixe				
Passif financiers à taux variable	106 904	106 904		
Passifs financiers non exposés				
<b>Passifs financiers</b>	<b>106 904</b>	<b>106 904</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

· Risque de change :

Le Groupe est exposé au risque de fluctuations des taux de change au titre des revenus générés en dehors de la zone euro. Ce risque porte également sur les coûts de production libellés en devises et se rapportant à la partie de certains films tournée en dehors de la zone euro. Lorsqu'une part importante des recettes générées sur les marchés internationaux est libellée en devises, des coûts de production significatifs peuvent être libellés dans les mêmes devises. Ainsi, le Groupe peut bénéficier d'une couverture naturelle, en fonction de l'importance respective de ces flux en sens inverse.

Le Groupe peut également avoir recours à divers instruments financiers pour assurer la couverture des risques de change pesant sur les flux de trésorerie, notamment en ce qui concerne les fluctuations du dollar américain par rapport à l'euro. Ainsi la société, lorsqu'elle s'engage à régler des dépenses en devises signe ponctuellement des contrats de change à terme ou d'options de change avec des institutions financières.

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe ayant choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les variations de valeur des opérations d'achats et de ventes à terme en devises effectuées par EuropaCorp sont

comptabilisées à leur juste valeur en résultat financier. Cette dernière est déterminée par référence aux prix de marché disponibles à la date de clôture, elle est donc composée essentiellement de l'effet change et intègre également un effet temps.

L'impact de cette juste valeur se retrouve au compte de résultat, en résultat financier, avec contrepartie en "Autres créances" ou "Autres dettes" en fonction de la position de cette juste valeur.

Au 30 septembre 2011, la valorisation de ce retraitement s'élève à - 606 milliers d'euros, comme le précise le tableau suivant :

30/09/2011	Valeur débouclage	Echéancier			Valeur de marché	Ajustement à la juste valeur
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans		
Vente ferme EUR/USD	37 601	37 601			38 424	-822
Achat ferme EUR/USD	8 571	8 571			8 887	315
Vente ferme EUR/ZAR	1 732	1 732			1 831	-99
<b>Total</b>	<b>47 905</b>	<b>47 905</b>			<b>49 142</b>	<b>-606</b>

Au 31 mars 2011, la valorisation de ce retraitement s'élevait à 879 milliers d'euros et se décomposait comme suit :

31/03/2011	Valeur débouclage	Echéancier			Valeur de marché	Ajustement à la juste valeur
		- de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans		
Vente ferme EUR/USD	19 216	19 216			18 337	879
Achat ferme EUR/USD						
<b>Total</b>	<b>19 216</b>	<b>19 216</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 337</b>	<b>879</b>

Ainsi, l'impact net avant impôt du retraitement relatif à la juste valeur des instruments de couverture de change s'élève à - 1485 milliers d'euros au titre du semestre clos au 30 septembre 2011.

• Risque de liquidité :

Le risque de liquidité auquel est soumise la société EuropaCorp est inhérent à l'activité de production et de distribution d'œuvres cinématographiques. En effet, plusieurs mois séparent généralement les investissements requis par la production et la promotion d'un film d'une part et l'encaissement des recettes d'exploitation d'autre part. Ce décalage dans le temps peut rendre nécessaire le recours à des financements bancaires. Bien que la société EuropaCorp s'efforce de limiter son exposition financière le plus en amont possible par une politique de prévente des droits de distribution à l'international et des droits de diffusion télévisuelle des films qu'elle produit, la société EuropaCorp ne peut garantir qu'elle sera toujours en mesure de mettre en œuvre une telle politique, ni qu'elle l'exonérera de tout risque de liquidité.

Afin de faire face dans les meilleures conditions au décalage entre les investissements et l'encaissement des recettes d'exploitation des films, la société EuropaCorp dispose d'une ligne de crédit principale réutilisable lui permettant notamment de mobiliser des créances liées à des contrats significatifs pour un montant maximum de 100 millions d'euros. Les tirages pouvant être effectués sur cette ligne de crédit sont néanmoins conditionnés à l'éligibilité des créances et des films sous-jacents au regard de la convention de crédit. La société EuropaCorp a la possibilité de tirer sur cette ligne de crédit jusqu'au 17 septembre 2013, l'en-cours devant être remboursé le 17 décembre 2014 au plus tard. Au 30 septembre 2011, des tirages à hauteur de 55 millions d'euros ont été réalisés sur cette ligne de crédit. Ces financements sont soumis au respect des ratios financiers dont le non respect pourrait entraîner le remboursement anticipé de cette ligne de crédit.

Au titre de cette nouvelle ligne de crédit signée le 17 décembre 2009, la société EuropaCorp doit respecter, à la date de chaque remise des états financiers sociaux et consolidés de la société EuropaCorp à l'agent des banques, les ratios financiers suivants :

- un ratio « EBITDA / résultat financier » supérieur ou égal à 10 ; ce ratio est néanmoins réputé respecté si le Résultat Financier est positif ;
- un ratio « Endettement net / EBITDA » inférieur ou égal à 1,7 ;
- un endettement net maximal en fonction du niveau de chiffre d'affaires du Groupe :
  - § si le chiffre d'affaires consolidé est inférieur à 150 millions d'euros, l'endettement net est limité à 150 millions d'euros ;
  - § si le chiffre d'affaires consolidé est supérieur à 150 millions d'euros, l'endettement net maximal est fixé à une fois le chiffre d'affaire consolidé, avec un plafond à 250 millions d'euros.

Les modalités de calcul sont définies comme suit :

- EBITDA = résultat opérationnel des douze derniers mois augmenté des charges d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles et des autres provisions sur actifs circulants ;
- Endettement net = emprunts et dettes financières – disponibilités et valeurs mobilières de placement (tel que présenté ci-dessus en note 3.8).

A chaque clôture des comptes (semestrielle et annuelle), le Groupe EuropaCorp vérifie que les ratios financiers mentionnés ci-dessus sont bien respectés.

Par ailleurs, la société EuropaCorp a pris l'engagement que le montant des sûretés affectées en garantie des crédits consentis soit supérieur à tout moment au montant de l'encours du crédit.

La société a par ailleurs signé en décembre 2008 une nouvelle ligne de crédit fondée sur des actifs de catalogue et utilisable durant trois années pour un montant de 15 millions d'euros. Cette ligne vient à échéance le 19 décembre 2011. Eu égard au contexte économique extrêmement tendu et aux performances récentes de la Société, une renégociation a été menée en vue du renouvellement sur un an de cette ligne soit jusqu'en décembre 2012. Un accord de principe a été obtenu pour ce renouvellement dont les modalités sont en cours de finalisation.

Les deux lignes de crédit renouvelables portent intérêt à des taux variables basés sur le taux d'intérêt fondé sur l'Euribor 1 semaine majoré de la marge bancaire. La renégociation intervenue récemment sur la ligne additionnelle de 15 millions d'euros a généré un quasi-doublement de la marge bancaire par rapport à celle en vigueur pour la convention principale de 100 millions d'euros.

Au 30 septembre 2011, des tirages à hauteur de 9 millions d'euros ont été réalisés sur cette ligne de crédit.

• Risque de crédit :

Les créances les plus significatives concernent les activités Ventes Internationales et Ventes TV.

Concernant les ventes TV, le risque de crédit est considéré comme faible compte tenu de la taille des diffuseurs, de l'historique et de la qualité des relations entretenues avec eux.

Concernant les ventes internationales, la politique du Groupe EuropaCorp consiste à choisir dans chaque pays où ses films sont distribués des partenaires de référence avec lesquels il a travaillé à plusieurs reprises dans le passé, tout en cherchant à diversifier ses partenaires potentiels, notamment par le biais de contacts réguliers avec les différents acteurs étrangers à l'occasion des marchés de films comme Cannes (Marché du Film), Los Angeles (American Film Market), ou Berlin (European Film Market) notamment.

Compte tenu du fait que le risque de crédit est considéré comme faible, le Groupe EuropaCorp n'a pas jugé opportun, à ce jour, d'avoir recours à une assurance crédit.

### 3.10 Dettes fournisseurs et autres dettes courantes

#### Détail des autres dettes par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.11</b>	<b>31.03.11</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>48 308</b>	<b>30 936</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 799	5 635
Dettes fiscales et sociales	6 881	9 224
Dettes diverses	4 284	13 404
<b>Total autres dettes</b>	<b>14 964</b>	<b>28 263</b>
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>63 272</b>	<b>59 199</b>

Les dettes diverses au 30 septembre 2011 sont principalement constituées de charges à payer composées de reversements dus aux ayants-droit et de coûts engagés sur des productions en cours.

Les dettes fiscales et sociales se composent essentiellement de TVA collectée et de charges à payer sur impôts et cotisations diverses.

L'ensemble des dettes courantes a une échéance à moins d'un an.

### 3.11 Autres actifs et autres passifs (non-courants et courants)

Les autres actifs courants consistent essentiellement en charges constatées d'avance, d'un montant de 4 655 milliers d'euros au 30 septembre 2011 au titre de charges engagées sur les productions non encore exploitées commercialement, ainsi qu'en dépôts et cautionnements à hauteur de 1 692 milliers d'euros.

Les autres passifs courants sont uniquement constitués de produits constatés d'avance, au titre de recettes facturées dont le fait générateur de la reconnaissance du chiffre d'affaires correspondant n'est pas avéré à la clôture de l'exercice. Les produits constatés d'avance sont classés en passifs non courants lorsque l'échéance de la prise en compte du chiffre d'affaires est supérieure à un an. La part à moins d'un an des produits constatés d'avance s'élève à 43 796 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance (courants et non courants) se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30.09.11</b>	<b>31.03.11</b>
Etalement des droits TV	46 268	50 417
Ventes internationales non livrées	6 320	3 888
Subventions	4 320	2 988
Cessions de droits	218	492
Partenariats	0	62
Autres PCA	248	76
<b>Total Produits constatés d'avance</b>	<b>57 374</b>	<b>57 923</b>

Les autres passifs non courants incluent, pour 13 578 milliers d'euros la part à plus d'un an des produits constatés d'avance.

#### 4. NOTE 4 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

##### 4.1 Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercice clos le 30 septembre</b>		<b>Exercice clos le 31 mars</b>
	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
· Production	61 797	41 708	113 337
· Distribution	4 536	6 356	38 408
· Vidéo	3 689	6 405	23 191
· Films publicitaires	0	1 868	2 018
· Edition	(63)	164	802
· Marketing	47	379	617
· Divers	576	292	293
<b>Total</b>	<b>70 581</b>	<b>57 172</b>	<b>178 666</b>
Dont soutien financier généré	2 580	4 051	11 676
<b>Dont chiffre d'affaires généré à l'export</b>	<b>38 918</b>	<b>19 332</b>	<b>35 021</b>

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe EuropaCorp s'élève à 70 581 milliers d'euros au 30 septembre 2011 contre 57 172 milliers d'euros au 30 septembre 2010, soit une augmentation de 23 %.

##### *Chiffre d'affaires « Production » :*

- Les ventes télévision France (dont VOD) atteignent 14,3 M€, en augmentation par rapport au 1er semestre de l'exercice 2010/2011 9,3 M€);
- Les ventes internationales représentent 38,9 M€ au 30 septembre 2011 contre 19,3 M€ au 30 septembre 2010 et sont principalement constituées des livraisons étrangères du film *Colombiana*, notamment sur le territoire nord américain, ainsi que de la quote part de recettes revenant au Groupe EuropaCorp sur l'exploitation de ce film en salles aux Etats-Unis.

Au 30 septembre 2011, le chiffre d'affaires ventes internationales est également constitué de royalties perçues sur le film *Taken*.

- Le chiffre d'affaires lié aux ventes de téléfilms et de séries télévisuelles s'élève à 3,4 M€ au 30 septembre 2011 et est principalement constitué de la vente de l'unitaire *Emma* et des recettes générées sur la série *XIII* ;
- Les recettes liées aux droits dérivés (partenariats, licences...) s'élèvent à 2,2 M€ au 30 septembre 2011 contre 1,8 M€ au 30 septembre 2010 ;
- Les autres éléments constitutifs du chiffre d'affaires « Production » sont les recettes coproducteurs (0,7 M€), le soutien financier « part producteur » (2,0 M€) et les subventions diverses (0,3 M€).

##### *Chiffre d'affaires « Distribution » :*

- Les entrées salles France génèrent 4,0 M€ de chiffre d'affaires, notamment grâce à la sortie sur la période des films *The tree of life* et *Colombiana*.
- Les autres éléments constitutifs du chiffre d'affaires « Distribution » sont le soutien financier « part distributeur » (0,4 M€) et les recettes diverses pour 0,2 M€ (DOM / TOM, compagnies aériennes, échanges de marchandises).

##### *Chiffre d'affaires « Vidéo » :*

- L'activité vidéo (3,7 M€) est en baisse au regard du premier semestre 2010/2011 (6,4 M€) en raison d'un calendrier de sortie vidéo moins fourni.



D'une façon générale, le Groupe rappelle que ses revenus sont liés au planning de sorties de ses films sous différents modes d'exploitation, dont le calendrier peut induire des variations significatives du chiffre d'affaires par canal d'un semestre à l'autre. Le chiffre d'affaires et les résultats réalisés au titre d'un semestre ne préjugent donc pas du chiffre d'affaires et des résultats annuels.

#### 4.2 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle du Groupe EuropaCorp s'élève à 6 338 milliers d'euros (soit 8,98 % du chiffre d'affaires) au 30 septembre 2011 contre 9 040 milliers d'euros (soit 15,81 % du chiffre d'affaires) au 30 septembre 2010.

La dégradation significative du taux de marge opérationnelle s'explique principalement par les facteurs suivants :

- une dépréciation d'actif incorporel complémentaire sur un film non sorti par rapport au 31 mars 2011 du fait de l'actualisation des recettes prévisionnelles associées à cet actif. L'impact des performances Salles France du film d'animation *Un Monstre à Paris* sorti le 12 octobre 2011 (entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes semestriels) a ainsi été intégré dès la clôture des comptes semestriels au 30 septembre 2011.
- La prise en charge spécifique des frais de promotion et de publicité pour la diffusion du film *Colombiana* sur le territoire américain, cette prise en charge spécifique ayant pour contrepartie un niveau de revenus supérieur correspondant, mais générant de facto une modification du taux de marge opérationnelle par rapport au semestre comparatif.
- des performances sur l'activité Salles France réalisées au cours des six premiers mois de l'exercice accusant un retard important par rapport aux recettes prévisionnelles à l'exception du film *The Tree of Life*.
- un niveau d'activité en retrait sur l'exploitation des Séries Télévisuelles et la Diffusion Vidéo France au cours du semestre.

#### 4.3 Frais de structure

Les frais de structure sont en baisse de 10,8 % et s'élèvent à (11 779) milliers d'euros au 30 septembre 2011, contre (13 208) milliers d'euros au 30 septembre 2010. Cette baisse s'explique principalement par une charge exceptionnelle constatée dans les comptes du premier semestre 2010-2011 liée au départ de l'ancien Directeur Général.

#### 4.4 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercice clos le 30 septembre</b>	
	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Résultat financier de l'endettement net	(85)	(123)
Autres produits et charges financiers	(3 955)	(104)
<b>Résultat financier</b>	<b>(4 041)</b>	<b>(227)</b>

Le niveau du résultat financier s'explique, à concurrence de (2,9) millions d'euros, par l'impact de l'actualisation de la dette sur titres liée aux engagements de rachat des parts de la SOFICA EuropaCorp.

Le niveau des autres produits et charges financiers est également impacté par la variation de la valorisation, au 30 septembre 2011, des instruments de couverture de change à leur juste valeur, celle-ci se traduisant par une charge financière d'un montant de 1 485 milliers d'euros.

#### 4.5 Impôt

##### Ventilation de la charge d'impôt par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Exercice clos le 30 septembre</b>	
	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Produit d'impôt / (Impôt exigible)	(1)	74
Impôt différé	(3 831)	259
<b>(Charge)/ produit d'impôt total</b>	<b>(3 832)</b>	<b>333</b>

L'effet négatif de l'impôt constaté au 30 septembre 2011 est principalement lié à l'impact des variations sur les soldes d'impôts différés résultant de différences temporaires.

## 5. NOTE 5 – AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 Notes sur le tableau des flux de trésorerie

#### Flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011, le Groupe a généré un flux net de trésorerie de 30 577 milliers d'euros, en diminution de 35 705 milliers d'euros par rapport au 30 septembre 2010. Cette diminution s'explique essentiellement par les encaissements effectifs liés au Line-Up du 4<sup>ème</sup> trimestre 2010/2011 moins fourni que celui du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice 2009/2010 (*L'immortel, From Paris with love, I love you Phillip Morris*).

La variation positive du besoin en fonds de roulement s'établit quant à elle à 7 844 milliers d'euros au premier semestre 2011 contre 32 835 milliers d'euros au premier semestre 2010.

La réduction de cet effet positif est essentiellement liée à la diminution des encaissements constatés sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2011/2012 décrite ci-dessus.

#### Flux de trésorerie liés aux investissements

Au 30 septembre 2011, les flux nets de trésorerie liés aux investissements s'élèvent à (15 323) milliers d'euros contre (52 690) milliers d'euros au 30 septembre 2010.

L'évolution de ces flux de trésorerie est la conséquence d'un niveau d'investissements plus faible sur le semestre en comparaison au premier semestre de l'exercice précédent.

#### Flux de trésorerie liés aux financements

Au 30 septembre 2011, les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à (37 850) milliers d'euros contre (3 578) milliers d'euros au 30 septembre 2010.

Le niveau d'investissement moindre constaté sur le semestre, en comparaison au premier semestre de l'exercice précédent, a pour conséquence une utilisation réduite des lignes de crédit qui se traduit par une diminution de la dette correspondante.

### 5.2 Relations avec les entreprises liées

Le tableau ci-dessous résume les flux et soldes des opérations réalisées avec les entreprises liées.

(en milliers d'euros)	30/09/2011	31/03/2011
<b>Créances</b>		
Créances clients et autres créances d'exploitation	811	708
Comptes courants financiers débiteurs et autres créances financières courantes	-	-
<b>Dettes</b>		
Autres dettes financières non courantes	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	389	1 018
Comptes courants financiers créditeurs	-	-
Chiffre d'affaires	34	92
Charges d'exploitation	(3 927)	(7 532)
Charges financières	-	-
Produits financiers	-	-

EuropaCorp a conclu avec Block Two, filiale à 100% de Front Line, en date du 2 décembre 2002, un contrat de bail pour les locaux de son siège social, 137 rue du Faubourg Saint Honoré. Ce bail a été résilié au 1<sup>er</sup> avril 2004 et une convention de sous-location a été conclue avec Front Line. Le montant total des loyers et charges locatives facturés par Front Line à EuropaCorp s'élève pour le premier semestre de l'exercice 2011-2012 à 1 312 milliers d'euros.

Front Line assiste EuropaCorp dans le secrétariat juridique, les relations avec les compagnies d'assurance, le suivi fiscal et la gestion immobilière ainsi que dans diverses prestations (ménage, accueil, gardiennage,...). La rémunération des prestations est calculée sur la base de leur coût de revient hors taxes majoré d'une base forfaitaire de 8%. Elle est payable à réception de la facture de Front Line et s'est élevée sur le premier semestre de l'exercice 2011-2012 à 735 milliers d'euros.

Digital Factory, filiale de Front Line à 100%, a effectué des prestations de services via les studios et les équipements de montage situés sur son site en Normandie. Durant le premier semestre de l'exercice 2011-2012, le montant des prestations facturées par Digital Factory au groupe EuropaCorp s'est élevé à 1 642 milliers d'euros.

Apipoulai, filiale de Front Line à 100%, n'a rien facturé sur le premier semestre de l'exercice 2011-2012.

### 5.3 Engagements et passifs éventuels

L'analyse des engagements hors bilan du Groupe se détaille comme suit au 30 septembre 2011 (en milliers d'euros) :

<i>Engagements donnés en faveur de tiers</i>	<b>30 septembre 2011</b>	<b>31 mars 2011</b>
Engagements financiers sur loyers * (théorique 31/03/2013 pour les locaux situés au 137 rue du Faubourg St-Honoré, Paris 8 <sup>ème</sup> )	3 935	5 148
Engagements financiers sur investissements cinématographiques	8 819	4 361
<b>Total engagements donnés</b>	<b>12 754</b>	<b>9 509</b>
<i>Engagements reçus en faveur d'EuropaCorp</i>		
Engagements reçus de clients		
· Au titre de l'activité cinématographique	44 819	41 970
· Au titre de la facturation de loyers		
Fonds de soutien audiovisuel	2 000	3 495
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>46 819</b>	<b>45 465</b>

\* L'engagement financier annuel pour le loyer de la Cité du Cinéma s'élève à 7 millions d'euros sur 12 ans, auquel il convient de déduire l'engagement annuel de sous-location de Front Line de 4,3 millions d'euros.

#### Procédures judiciaires

- Taxi 2

À la suite d'un accident mortel survenu le 16 août 1999 lors d'une cascade sur le tournage du film Taxi 2, trois procédures judiciaires ont été mises en œuvre :

Volet pénal : tous les représentants de la société EuropaCorp mis en cause ont bénéficié soit d'un non-lieu (à l'issue de l'instruction) soit d'une relaxe par le Tribunal correctionnel de Paris (pour Bernard Grenet, producteur exécutif et à ce titre délégué du Président de la société sur le film).

La Cour d'appel de Paris a confirmé, dans un arrêt du 29 juin 2009, la condamnation de Rémy Julienne, responsable de la société de cascades en charge de la scène litigieuse, à une peine de prison avec sursis pour homicide involontaire et diverses infractions au droit du travail.

Elle a également condamné EuropaCorp à une amende de 100 000 euros et à des dommages-intérêts, adoptant en cela une position inverse du Tribunal correctionnel qui avait exclu, dans son jugement du 11 septembre 2007, toute responsabilité de la société.

L'arrêt de la Cour d'appel condamnant EuropaCorp à une amende de 100 000 euros a été confirmé par la Cour de cassation sur le plan pénal mais invalidé sur le plan civil, le 11 mai 2010. Un second arrêt de la Cour d'appel de Paris, en date du 4 octobre 2011, a condamné Europacorp à verser 75 000 euros à la famille du cameraman décédé, mettant un terme définitif au volet pénal de ce dossier

Volet assurance : EuropaCorp a souscrit au titre du tournage du film *Taxi 2* plusieurs polices d'assurances couvrant notamment les risques d'interruption de tournage et garantissant la plupart des artistes (comédiens, réalisateurs) et des techniciens dans le cadre de couvertures individuelles accidents. A cet égard, plusieurs indemnités ont été versées à ce jour tant à EuropaCorp qu'aux ayants droit du technicien victime de l'accident mortel.

Dans le cadre d'une action judiciaire menée par un des assureurs de la société en remboursement des sommes payées par lui, la société de cascades de Monsieur Julienne (RJP) a mis en cause la société EuropaCorp. Dans un jugement du 8 janvier 2008, le Tribunal de Grande Instance de Paris a rejeté cette demande, jugeant la société RJP et son assureur seuls redevables de cet accident.

Si ce jugement a fait l'objet d'un appel, aucune demande n'a été formée contre EuropaCorp devant la Cour d'appel.

Volet Sécurité sociale : cet aspect de la procédure est en suspens à la date des comptes au 30 septembre 2011, dans l'attente de l'issue des procédures civile et pénale.

- *Prestations de la société Duran pour un film d'animation en cours de production*

La production de l'un des films d'animation du Groupe a été suspendue au cours du semestre, en raison d'un litige avec la société Duran, prestataire extérieur chargé de la production des images du film. Le jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre sur ce litige est attendu le 2 décembre 2011. Les conseils de la société sont confiants quant à l'issue favorable de ce litige et la production du film devrait pouvoir reprendre dans les prochaines semaines.

#### Engagements liés à des baux

- *Déménagement prévu du siège du Groupe du 137, rue du faubourg Saint-Honoré à la Cité du Cinéma au premier trimestre de l'exercice fiscal 2012-2013*

La Société et ses filiales exercent principalement leurs activités et ont leur siège social dans des locaux situés au 137, rue du Faubourg Saint-Honoré dans le VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Ces locaux sont la propriété de la société Block Two, filiale à 100% de la société Front Line (actionnaire majoritaire de la Société). Le 1<sup>er</sup> avril 2004 la société Block Two a conclu avec la société Front Line un bail commercial d'une durée de neuf ans concernant lesdits locaux, le contrat donnant à la société Front Line la faculté de sous-louer tout ou partie des locaux à toute société majoritairement détenue par la société Front Line.

A la même date, la société Front Line a conclu avec EuropaCorp un contrat de sous-location d'une durée de neuf ans, donnant en sous-location une partie des locaux du 137, rue du Faubourg Saint-Honoré. Ce contrat de sous-location a été modifié par avenants successifs pour ajuster les surfaces locatives totales réelles.

Compte tenu du départ du Groupe en 2012 pour la Cité du cinéma, une négociation est intervenue entre EuropaCorp et Front Line en vue d'un départ anticipé. Il en résulte un projet de convention de résiliation amiable de la convention de sous-location autorisée par le Conseil d'administration du 20 juillet 2011 au titre de la réglementation sur les conventions réglementées.

Aux termes de cette convention :

- le bail serait résilié au 31 mars 2012, soit avec un an d'avance ; cette date correspond à la date de livraison de la Cité du cinéma annoncée par le promoteur très récemment ;
- EuropaCorp disposerait néanmoins de la faculté d'occuper les locaux pendant une période de 12 mois supplémentaires en pouvant les quitter à tout moment, sous réserve d'un préavis d'un mois ; le loyer continuerait alors à être dû sur les mêmes bases qu'actuellement ; cette possibilité couvrirait les délais éventuels d'aménagement de la Tour EuropaCorp à Saint-Denis.

Cette convention de résiliation est nécessaire pour éviter qu'EuropaCorp ne soit tenue au versement d'un double loyer entre sa date d'installation à la Cité du cinéma et mars 2013.

- *Locaux et plateaux de tournage de la Cité du Cinéma*

EuropaCorp Studios, à l'époque filiale à 100% d'EuropaCorp, a acquis le 7 décembre 2006 auprès d'EDF un terrain d'une superficie d'environ 6,5 hectares situé à Saint-Denis, pour un montant de 3 852 781 euros.

Le 16 février 2007, EuropaCorp a conclu avec Mondialum, filiale de Front Line, un contrat de cession d'actions prévoyant la cession immédiate de 100% du capital d'EuropaCorp Studios à Mondialum moyennant un prix de cession de 15 633 euros, et la cession à terme à Mondialum de la créance en compte courant d'EuropaCorp sur EuropaCorp Studios dont le montant s'élevait à 5 964 835 euros au 16 février 2007. Depuis le 31 mars 2010, l'intégralité du prix de cession a été payée, après abandon par EuropaCorp des intérêts contractuellement prévus, compte tenu du retard pris par le projet, soit 599 milliers d'euros.

- *Plateaux de tournage*

Depuis août 2009, EuropaCorp est associée avec EuroMediaGroup, Quinta Communications et Front Line au sein de la SCI Les Studios de Paris, investisseur, par le biais d'un crédit-bail immobilier conclu avec un pool de sociétés de crédit-bail, dans un ensemble de 9 plateaux de tournage d'une surface de 600 à 2 200 mètres carrés chacun, sur le site de la Cité du Cinéma, vendu par EuropaCorp Studios. EuropaCorp est actionnaire à 40% de la SCI Les Studios de Paris, studios dont le coût de construction est de 30,2 millions d'euros hors taxes. L'engagement du Groupe est limité à un investissement d'un montant maximum de 6 millions d'euros. EuropaCorp a également consenti au profit du pool de banques prêteuses le nantissement des 300 000 parts sociales qu'elle détient dans le capital de la SCI en garantie des engagements de la SCI résultant du crédit-bail immobilier à hauteur de 18 000 000 euros. En outre, EuropaCorp a consenti, au profit du pool de banques prêteuses, un engagement d'inaliénabilité aux termes duquel elle s'engage à ne pas céder pendant la durée du crédit-bail, sans l'accord préalable du pool de banques prêteuses, les parts sociales qu'elle détient dans la SCI Les Studios de Paris ainsi que celles qu'elle viendra à détenir dans la société d'exploitation des plateaux de tournage détenus par ladite SCI.

Enfin, EuropaCorp s'est associée avec les mêmes EuroMediaGroup, Quinta Communications et Front Line au sein de la Société d'exploitation des Studios de Paris, société gérée par EuroMediaGroup pour exploiter les plateaux dès leur livraison. EuropaCorp détient 40% du capital de cette structure, au capital de 10 000 euros.

- *Contrat de bail commercial en l'état futur d'achèvement conclu avec EuropaCorp Studios*

Le 18 mai 2009, la Société a conclu avec EuropaCorp Studios, un contrat de bail commercial en l'état futur d'achèvement portant sur un ensemble de bureaux (comprenant également des espaces de projection et de réception, des locaux techniques et des places de stationnement) devant être construits sur le site de la Cité du Cinéma à Saint-Denis au cours de l'année 2012 (le « Contrat de bail »). Le Contrat de bail est conclu pour une durée de douze ans à compter de la livraison des locaux loués et pour un loyer d'environ fixé à 6,4 millions d'euros par an et indexé jusqu'à la prise d'effet du bail à concurrence de 85% sur l'indice BT01. Compte tenu de cette

indexation, la valeur estimée du loyer annuel à horizon avril 2012 devrait se situer autour de 7 millions d'euros. Le Contrat de bail sera transféré à la Nef Lumière, acquéreur desdits bureaux en qualité de bailleur à la livraison de ceux-ci. Aux termes du Contrat de bail, la Société est expressément autorisée à sous-louer tout ou partie des locaux qu'elle prend en location.

- *Convention de sous-location conclue avec Front Line*

Le 15 mai 2009, la Société a conclu avec Front Line un accord définissant les principaux termes et conditions d'un contrat de bail de sous-location à conclure et aux termes duquel Front Line s'engage à prendre en sous-location, avec faculté de sous-location, une partie des bureaux loués par EuropaCorp au titre du Contrat de Bail, pour la durée du Contrat de Bail et pour un loyer annuel d'environ 3,9 millions d'euros calculé selon des tarifs au mètre carré identiques à ceux acquittés par EuropaCorp. Compte tenu de l'indexation du loyer décrite dans le paragraphe qui précède, la valeur estimée du loyer annuel à horizon avril 2012 devrait se situer autour de 4.3 millions d'euros.

Il est rappelé que la décision de la Société de prendre à bail cet ensemble de bureaux a été prise en considération de l'engagement de Front Line de lui sous-louer, aux mêmes conditions que celles dont bénéficie EuropaCorp, une importante partie des locaux dont elle n'aura pas l'utilité, à charge pour cette dernière de sous-louer à son tour les locaux qu'elle n'occupera pas, de sorte que la charge de loyer de la Société serait sensiblement équivalente à celle qu'elle supporte actuellement tout en disposant de locaux d'une superficie supérieure.

Par conséquent, la neutralité financière de cette opération pour la Société repose sur la capacité de Front Line à s'acquitter des loyers relatifs aux surfaces qu'elle sous-louera à la Société.

Il est par ailleurs précisé, qu'en cas de résiliation anticipée du bail aux torts de la Société, le dépôt de garantie d'un montant de trois mois de loyers ainsi que le trimestre de loyers payé d'avance dont elle s'est acquitté seraient conservés par le bailleur et que l'indemnité maximale dont la Société serait redevable envers le bailleur est limitée à 18 mois de loyers qui lui seraient remboursés en cas de relocation avant le terme des 18 mois, au prorata de la durée d'occupation du nouveau preneur.

EuropaCorp et Front Line disposent toutes deux de la faculté de sous-louer l'ensemble des surfaces, et ont engagé une recherche de sous-locataires.

Au total, le risque maximum supporté par la Société en cas de résiliation du bail à ses torts dans l'hypothèse, notamment, d'une défaillance de Front Line concernant le paiement de ses loyers, s'élève à 24 mois de loyer, soit un montant d'environ 12,8 millions d'euros si on prend en compte le loyer initial et 14 millions d'euros si on intègre l'impact estimé de l'indexation du loyer décrite plus haut.

- *Signature d'un bail pour l'exploitation d'un Multiplex dans un centre commercial en construction sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.*

Le 26 juillet 2011, la société Europacorp Aéroville, nouvellement créée et filiale à 100% de la société EuropaCorp, a signé avec la SCI Aéroville (groupe Unibail-Rodamco) un bail de 12 ans pour la location d'une surface d'environ 7 300 m<sup>2</sup> destinée à l'exploitation d'un multiplexe de 12 salles et 2 500 fauteuils, dont l'ouverture est prévue en 2013, dans un centre commercial dénommé Aéroville situé sur le territoire de la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

Dans le cadre de l'accord signé entre les parties, EuropaCorp Aéroville se verra livrer fin 2012 une coque froide et prendra en charge les travaux complémentaires de gros œuvre et d'aménagement intérieur évalués entre 9 et 12 millions d'euros. Selon le calendrier disponible à date, les décaissements liés à ces travaux doivent intervenir à 90% après septembre 2012 et à 60% après mars 2013.

Le Groupe a annoncé en juillet 2011 un objectif d'équilibre financier d'exploitation du multiplexe à compter de la troisième année suivant le début de l'exploitation. Néanmoins, le groupe UGC ayant sollicité et obtenu les autorisations nécessaires pour l'ouverture d'un autre multiplexe à environ 6 kilomètres du projet Aéroville, le

Groupe procède actuellement à l'évaluation des impacts de cette ouverture sur l'équilibre économique du projet Aéroville et étudie les différentes options qui lui sont ouvertes dans ce contexte.

Un dépôt de garantie de 375 000 euros a été versé lors de la signature du bail.

En cas de défaut du Groupe dans la mise en œuvre du projet au jour de la prise d'effet du bail ou le cas échéant à l'achèvement des travaux d'aménagement, une indemnité d'immobilisation d'un montant forfaitaire et irréductible de 7 000 000 euros a été consentie au bailleur.

Une garantie bancaire autonome à première demande de 2 250 000 euros a été constituée par un établissement bancaire au profit du bailleur en vue de couvrir le versement d'une partie de l'indemnité d'immobilisation ainsi que l'ensemble des obligations du preneur de bail. Cette garantie court jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la date d'ouverture au public. Un gage espèce du même montant a été mis en place par EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire.

Une seconde garantie bancaire autonome à première demande de 1 500 000 euros a été constituée par un établissement bancaire au profit du bailleur pour couvrir le paiement de loyers jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter de la fin du bail, cette garantie devant être renouvelée en fonction des modifications de loyers par le jeu de la clause d'indexation du loyer. Un gage espèce du même montant a été mis en place par EuropaCorp Aéroville au profit de l'établissement bancaire, ce gage espèce devant être réactualisé en fonction des impacts des clauses d'indexation du loyer.

La direction générale du groupe réfléchit à des possibilités de cofinancement, avec un ou plusieurs partenaires financiers, du projet Aéroville.

#### *· Locaux d'EuropaCorp Television*

La société EuropaCorp Television occupe des locaux de 303 m<sup>2</sup> situés 19 bis, boulevard Delessert, dans le XVI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, dans le cadre d'un bail triennal dont la prise d'effet date du 25 février 2008.

Enfin, la Société EuropaCorp a conclu le 23 avril 2008 un bail d'une durée de neuf ans avec faculté de résiliation triennale et prise d'effet au 15 mai 2008, concernant des locaux à usage de bureaux d'une superficie de 178 m<sup>2</sup> situés au 35-37 rue d'Artois dans le VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

#### *Sofica Hoche Artois Images A l'aveugle*

La Sofica Hoche Artois Images dotée d'un capital de 4 500 000 euros et fondée par la banque Neuflyze OBC a structurellement la possibilité de réserver 45% au maximum de ses investissements à la société EuropaCorp.

Dans ce contexte, un contrat d'association a été signé le 25 août 2011 entre la Sofica Hoche Artois Images et la société Europacorp prévoyant l'association de la Sofica à la production du film *A l'Aveugle* à concurrence de 1 822 500 euros.

La société EuropaCorp dispose dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 d'une faculté de rachat de l'intégralité de ses droits à recettes en versant l'intégralité de l'apport initial de 1 822 500 euros majoré d'un droit additionnel correspondant à la moyenne mensuelle de l'Eonia majorée de 0.5% l'an calculé prorata temporis à partir de son versement effectif diminué des recettes effectivement encaissées. Aucun versement de la Sofica n'était encore intervenu à la clôture des comptes au 30 septembre 2011.

#### *5.4 Evénements postérieurs à la clôture*

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture en dehors de la renégociation de la ligne de trésorerie de 15 millions d'euros, laquelle vient à échéance le 19 décembre 2011.



Eu égard au contexte économique extrêmement tendu et aux performances récentes de la Société, une renégociation a été menée en vue du renouvellement sur un an de cette ligne soit jusqu'en décembre 2012. Un accord de principe a été obtenu pour ce renouvellement, dont les modalités sont en cours de finalisation. Cette renégociation intervenue récemment a généré un quasi-doublement de la marge bancaire par rapport à celle en vigueur pour la convention principale de 100 millions d'euros.

## 6. NOTE 6 – SECTEURS OPERATIONNELS & PRESENTATION SECTORIELLE

### 6.1 Description de la norme

#### 6.1.1 Contexte Général

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8, il est demandé au Groupe de fournir une information qui permette "aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités dans lesquelles elle est engagée et les environnements économiques dans lesquels elle opère".

Le Groupe a par conséquent défini ses secteurs opérationnels répondant aux critères de la norme puis présenté, de manière distincte, une information financière sectorielle.

#### 6.1.2 Définition des secteurs opérationnels

Un secteur opérationnel est défini comme une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances,
- pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Dès lors, compte tenu de l'approche retenue par IFRS 8, l'identification des secteurs est réalisée à partir du reporting interne.

### 6.2 Identification des secteurs opérationnels du Groupe EuropaCorp

Le suivi de la performance au sein du Groupe s'organise autour de ses activités et métiers.

Suite à l'acquisition de EuropaCorp Télévision (ex-Cipango), le Groupe EuropaCorp évolue dans 3 domaines d'activité distincts qui constituent autant de « secteurs opérationnels » au regard des critères de la norme IFRS 8 et qui se détaillent comme suit :

- Production et Distribution de films cinématographiques :  
Ce secteur correspond à l'intégralité des moyens d'exploitation d'un film cinématographique à savoir : distribution salles, diffusion vidéo, ventes télévisuelles, ventes internationales, partenariats et licences, production exécutive, recettes de coproductions...
- Production et Distribution de téléfilms/séries télévisuelles :  
Ce secteur correspond à l'intégralité des moyens d'exploitation des téléfilms / séries télévisuelles et se décline au sein des filiales EuropaCorp Télévision, dont 75% du capital ont été acquis le 15 avril 2010 (avec l'existence d'options croisées relatives aux 25% du capital Cipango restant) et EuropaCorp TV.  
La durée des cycles de production, les moyens de financement ainsi que les éléments constitutifs de la marge diffèrent du secteur « production et distribution cinématographique », ce qui justifie la création d'un nouveau secteur à part entière.
- Autres :  
Ce secteur regroupe l'ensemble des activités annexes non directement liées à l'exploitation de films cinématographiques ou télévisuels à savoir : édition littéraire, recettes de publicité, recettes éditoriales de musique, diverses recettes...  
Il est à noter qu'au cours de la période, le Groupe a créé une nouvelle entité dénommée EuropaCorp Aéroville, dont l'objet social est l'exploitation de complexes cinématographiques.

S'agissant d'une entité nouvelle dont l'activité n'a pas encore démarré au 30 septembre 2011 et pour laquelle les flux financiers de la période ne sont pas significatifs, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de créer un secteur opérationnel spécifique au 30 septembre 2011. Cette activité a donc été regroupée dans la catégorie « Autres ». Ce classement sera réexaminé dans le cadre des prochaines clôtures, notamment au regard de l'aspect significatif des flux opérationnels résultant du démarrage de l'activité de l'entité.

### 6.3 Détail de l'information financière par secteur opérationnel

La méthodologie d'évaluation et de présentation des éléments chiffrés pour chaque secteur opérationnel est conforme aux principes et méthodes comptables décrits pour l'établissement des comptes consolidés.

#### 6.3.1 Présentation du Bilan Consolidé par secteur opérationnel

30/09/2011	Production et Distribution de films cinématographiques	Production et Distribution de films / séries télévisuels	Autres	Soldes non affectés	Total
Ecart d'acquisition nets	15 762	11 984	0		27 746
Immobilisations incorporelles nettes	150 273	4 378	141		154 792
Immobilisations corporelles nettes	203	31	7		241
Autres actifs financiers nets	747	0	4 455		5 202
Titres mis en équivalence	2	0	4 303		4 305
Impôts différés actifs	18 838	65	27		18 930
Autres actifs non courants nets	0	0	0		0
<b>Total Actif Non Courant</b>	<b>185 825</b>	<b>16 458</b>	<b>8 933</b>		<b>211 216</b>
Stocks	635	0	27		662
Clients et comptes rattachés nets	28 966	3 420	399		32 785
Autres créances nettes	40 400	9 934	518		50 853
Autres actifs courants nets	6 105	113	128		6 347
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 870	7 637	2		46 508
<b>Total Actif Courant</b>	<b>114 975</b>	<b>21 104</b>	<b>1 075</b>		<b>137 154</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>300 800</b>	<b>37 562</b>	<b>10 008</b>	<b>0</b>	<b>348 370</b>
<i>Capitaux propres - part du groupe</i>				89 269	89 269
<i>Intérêts minoritaires</i>	0				0
Provisions pour retraites et assimilés	364	0	0		364
Impôts différés passifs	10 225	203	5		10 433
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	0	0	0		0
Dettes sur acquisition de titres - part à plus d'un an	11 272	5 397	0		16 668
Autres passifs non courants	13 061	917	0		13 977
<b>Total Passif Non Courant</b>	<b>34 921</b>	<b>6 517</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>41 443</b>
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	92 633	13 525	746		106 904
Provisions pour risques et charges	3 526	0	161		3 687
Fournisseurs et comptes rattachés	43 129	1 377	1 386		45 893
Dettes sur acquisition de titres	2 414	0	0		2 414
Autres dettes	12 880	1 442	643		14 965
Autres passifs courants	36 233	7 545	19		43 796
<b>Total Passif Courant</b>	<b>190 815</b>	<b>23 889</b>	<b>2 955</b>	<b>0</b>	<b>217 659</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>225 736</b>	<b>30 406</b>	<b>2 959</b>	<b>89 269</b>	<b>348 370</b>
Investissements films et droits audiovisuels	7 797	3 126			10 923

31/03/2011	Production et Distribution de films cinématographiques	Production et Distribution de films / séries télévisuels	Autres	Soldes non affectés	Total
Ecart d'acquisition nets	15 762	11 984	0		27 746
Immobilisations incorporelles nettes	169 095	4 801	0		173 896
Immobilisations corporelles nettes	243	29	9		281
Autres actifs financiers nets	1 921	0	331		2 252
Titres mis en équivalence	3	0	4 380		4 383
Impôts différés actifs	23 072	12	25		23 110
Autres actifs non courants nets	0	0	0		0
<b>Total Actif Non Courant</b>	<b>210 095</b>	<b>16 827</b>	<b>4 745</b>		<b>231 667</b>
Stocks	716	0	311		1 027
Clients et comptes rattachés nets	45 152	4 434	738		50 323
Autres créances nettes	28 907	8 006	283		37 196
Autres actifs courants nets	5 962	96	78		6 136
Trésorerie et équivalents de trésorerie	62 389	6 338	376		69 103
<b>Total Actif Courant</b>	<b>143 126</b>	<b>18 873</b>	<b>1 787</b>		<b>163 786</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>353 221</b>	<b>35 700</b>	<b>6 532</b>	<b>0</b>	<b>395 453</b>
<i>Capitaux propres- part du groupe</i>				101 875	101 875
<i>Intérêts minoritaires</i>	0				0
Provisions pour retraites et assimilés	359	0	0		359
Impôts différés passifs	10 417	359	5		10 781
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	0	0	0		0
Autres passifs non courants	40 108	1 069	0		41 178
<b>Total Passif Non Courant</b>	<b>50 884</b>	<b>1 428</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>52 318</b>
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	130 805	12 391	720		143 916
Provisions pour risques et charges	3 410	5	180		3 596
Fournisseurs et comptes rattachés	29 728	2 086	509		32 323
Autres dettes	25 037	1 272	568		26 876
Autres passifs courants	28 772	5 759	19		34 550
<b>Total Passif Courant</b>	<b>217 752</b>	<b>21 514</b>	<b>1 995</b>	<b>0</b>	<b>241 260</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>268 636</b>	<b>22 942</b>	<b>2 000</b>	<b>101 875</b>	<b>395 453</b>
Investissements films et droits audiovisuels	91 584	8 118			99 702

### 6.3.2 Présentation du Compte de Résultat consolidé par secteur opérationnel

30/09/2011	Production et Distribution de films cinématographiques	Production et Distribution de films / séries télévisuels	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>64 590</b>	<b>4 117</b>	<b>1 874</b>	<b>70 581</b>
Coût des ventes	-60 688	-3 217	-338	-64 243
<b>Marge Opérationnelle</b>	<b>3 901</b>	<b>900</b>	<b>1 536</b>	<b>6 338</b>
Frais Généraux	-10 067	-1 033	-679	-11 779
Autres Produits & charges op.	-241	-198	-1	-440
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6 407</b>	<b>-331</b>	<b>856</b>	<b>-5 882</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-3 930</b>	<b>-110</b>	<b>-1</b>	<b>-4 041</b>
Impôts sur les résultats	-3 796	208	-244	-3 832
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0	0	-77	-77
Part des minoritaires	1 230			1 230
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>-12 903</b>	<b>-232</b>	<b>533</b>	<b>-12 601</b>

30/09/2010	Production et Distribution de films cinématographiques	Production et Distribution de films / séries télévisuels	Autres	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>45 261</b>	<b>8 360</b>	<b>3 552</b>	<b>57 172</b>
Coût des ventes	-39 588	-6 313	-2 232	-48 133
<b>Marge Opérationnelle</b>	<b>5 673</b>	<b>2 046</b>	<b>1 320</b>	<b>9 040</b>
Frais Généraux	-11 520	-971	-717	-13 208
Autres Produits & charges op.	-225	77	0	-148
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6 072</b>	<b>1 152</b>	<b>603</b>	<b>-4 316</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-169</b>	<b>-57</b>	<b>-2</b>	<b>-227</b>
Impôts sur les résultats	939	-492	-113	333
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-1		-164	-165
Part des minoritaires	1 039			1 039
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>-4 264</b>	<b>603</b>	<b>324</b>	<b>-3 336</b>

## **C - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2011**

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société EuropaCorp, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 novembre 2011  
Les Commissaires aux Comptes

Ledouble S.A.  
Agnès Piniot

Ernst & Young et Autres  
Jean-François Ginies

## **D – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT**

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière et du résultat d'EuropaCorp, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre les parties liées.

Fait à Paris, le 29 novembre 2011

Christophe Lambert  
Directeur Général